

Avis de constitution

SOCIETE « ATHANASTIK SARL » en abrégé « ATHANASTIK SARL »

Siège ABIDJAN KOUMASSI SICOGLI LOT 130 , Lot 130,
Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Août 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATHANASTIK SARL » en abrégé «
ATHANASTIK SARL »

Objet : DISTRIBUTION DE MATERIELS ET ACCESSOIRES INFORMATIQUES – ASSISTANCE TECHNIQUE - ETUDE ET CONSULTING EN SOLUTION INFORMATIQUE - IMPORT-EXPORT – PRESTATION DE SERVICES – CONSTRUCTION - BTP - ASSAINISSEMENT – EXPERTISE MARITIME – TRANSIT DOUANE - ACHAT ET VENTE DE PRODUITS DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI SICOGLI LOT 130 , Lot 130, Ilot 00

Dirigeant(s) M KOUADIO YAO ATHANASE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08805 du 05/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52599/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

